

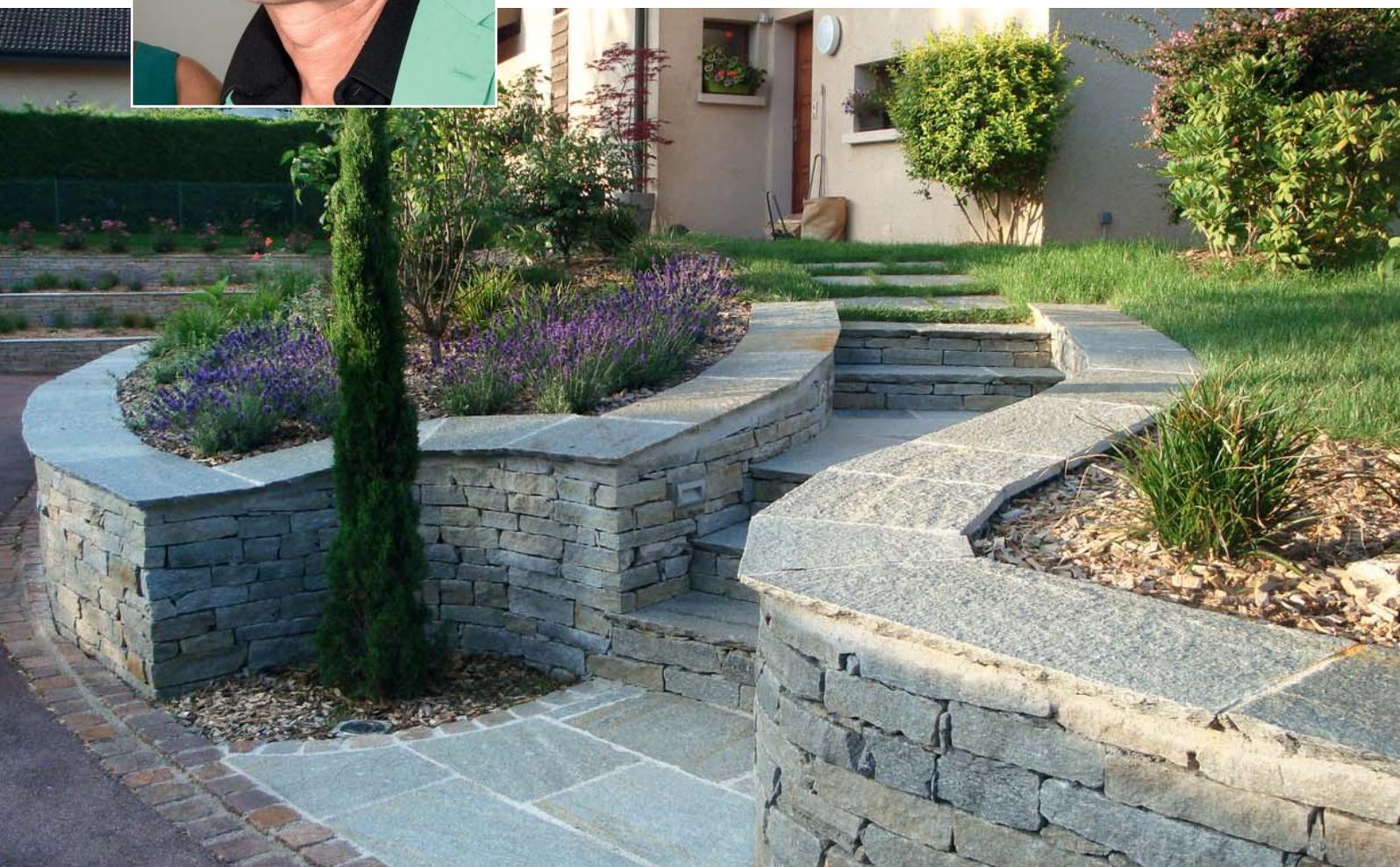


JardinSuisse-Genève

« Notre métier n'est pas reconnu à sa juste valeur »



Fondée il y a plus de 50 ans, JardinSuisse-Genève regroupe 57 entreprises parmi lesquelles figurent les principales entreprises genevoises de paysagisme, des pépiniéristes et depuis 2012 des floriculteurs. Association patronale, elle se bat pour la reconnaissance du travail de ses membres et la défense des intérêts de la profession. Pour en parler, *Bien Vivre* a rencontré Vincent Liermier, président de JardinSuisse-Genève depuis 2011.

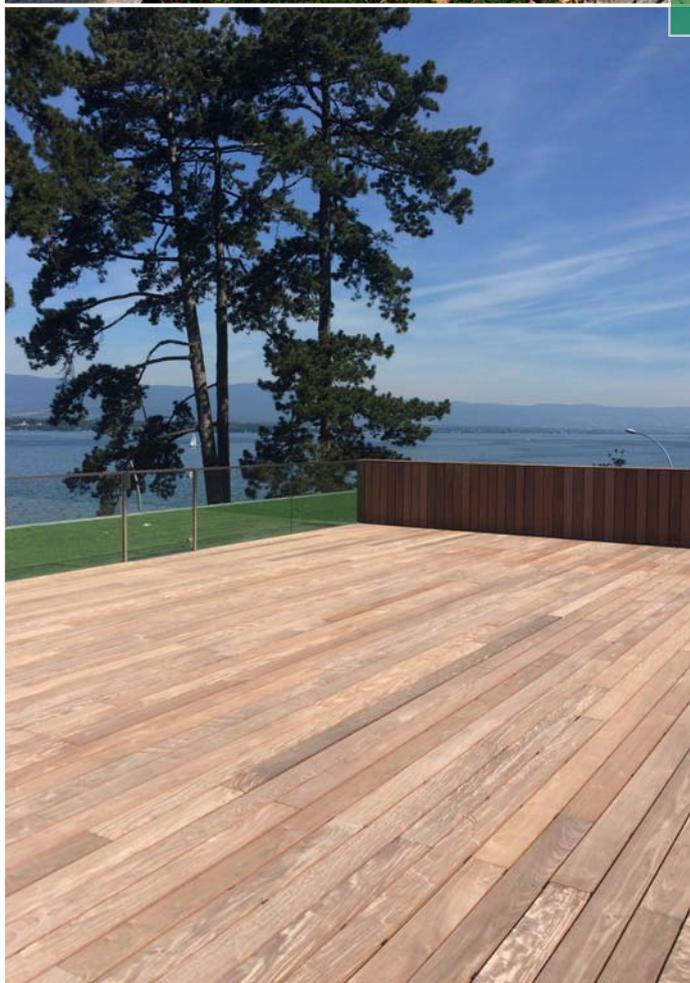
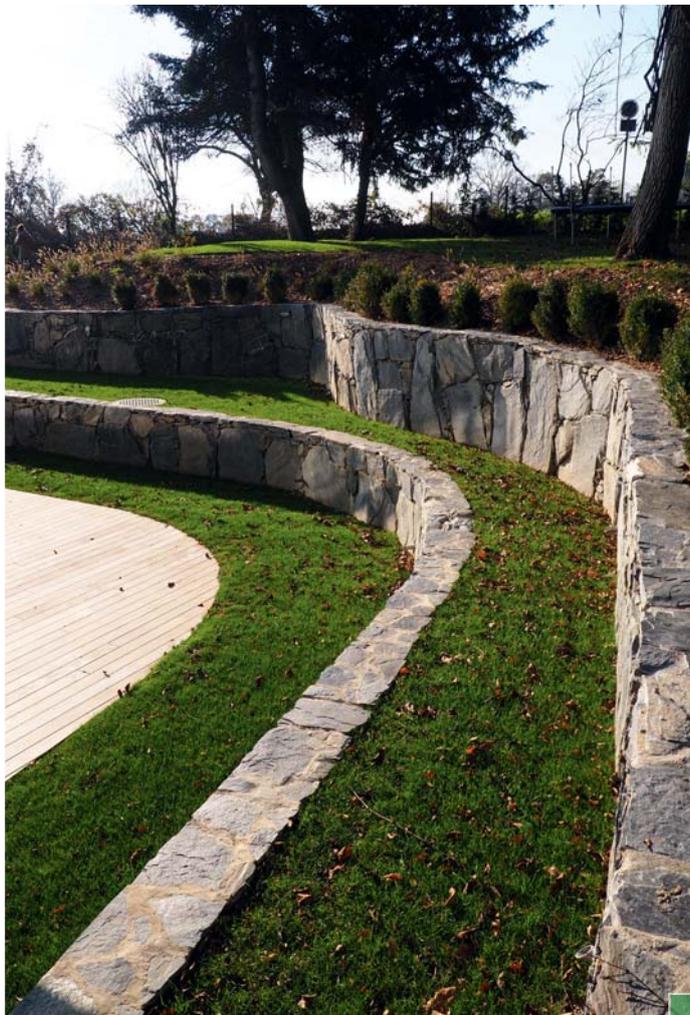


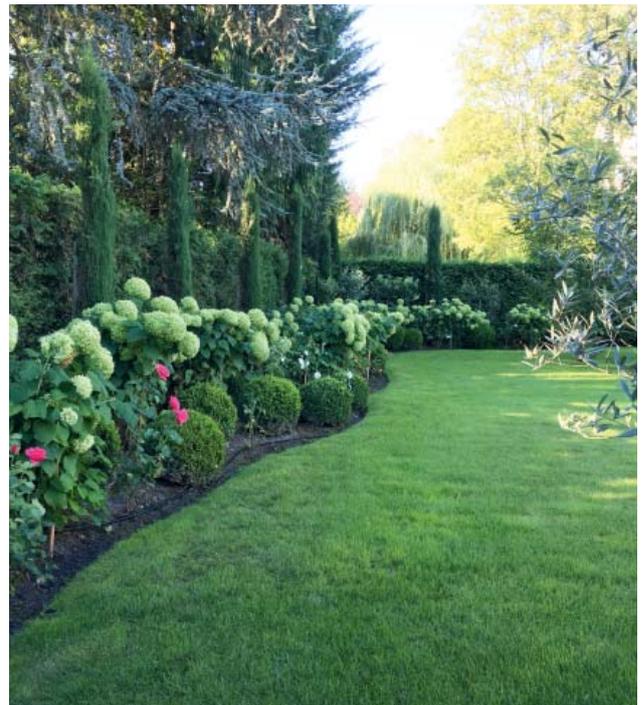
Comment JardinSuisse-Genève s'engage-t-elle auprès de ses membres?

Depuis plus de 50 ans, notre association lutte pour le soutien, la reconnaissance et la défense du travail de ses membres. Cela passe par des actions de lobbying auprès des autorités politiques, cantonales et municipales afin d'améliorer les conditions cadre pour nos entreprises et le secteur du paysagisme genevois en général. Elle s'investit également dans la négociation et l'extension de la Convention collective de travail du secteur des parcs et jardins afin de maintenir la paix du travail, indispensable au développement des entreprises. Nous veillons enfin à tenir informé nos membres sur les nouveautés politiques, économiques ou administratives du secteur des parcs et jardins par le biais de circulaires d'information. Ces derniers bénéficient, en outre, d'une assistance juridique ainsi que d'une solution en matière de sécurité au travail.

Vous êtes particulièrement impliqués en matière de formation. Pouvez-vous nous en dire davantage?

Nous collaborons activement avec l'Office de la formation professionnelle et continue (OFPC) et avec le centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier (CFPNE) afin de garantir une formation initiale de qualité. Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage, nous venons de signer un bail pour une parcelle à Meyrin pour la taille d'arbustes à fleurs. Celle-ci est déjà en activité et les premières tailles de printemps pourront être effectuées cette année. Nous sommes également en train de discuter avec le CFPNE de Lullier pour l'aménagement de nouvelles parcelles. Nous travaillons main dans la main avec la direction du CFPNE et de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture pour faire en sorte que les formations proposées soient en accord avec les réalités du terrain et que nos entreprises puissent trouver une main d'œuvre locale performante et opérationnelle rapidement. Nous organisons également un concours des apprentis depuis l'année dernière. Celui-ci s'est tenu au CFPNE de Lullier durant les journées portes ouvertes et les gagnants ont pu participer au concours romand qui s'est déroulé en mars lors du Salon Habitat-Jardin à Lausanne. Ce sont les Fribourgeois qui ont remporté l'épreuve et leur ticket pour les SwissSkills. Si au niveau cantonal les concours d'apprentis ont lieu tous les deux ans, nous allons en organiser chaque année afin de pouvoir améliorer la qualité de nos apprentis et les préparer au mieux à ce genre de concours. C'est également dans une optique de qualité que nous travaillons actuellement à une redéfinition des critères pour devenir entreprise formatrice. Si jusqu'alors il suffisait d'avoir un CFC, nous étudions la possibilité d'augmenter le niveau nécessaire au Brevet ou à la Maîtrise. Sachant que ce nouveau critère ne s'appliquera pas de manière rétroactive.





Et dans le domaine de la formation continue?

Au niveau de la formation continue, nous avons participé activement à la mise sur pied au niveau romand de la formation supérieure menant au Brevet de contre-maître jardinier et à la Maîtrise. Nous organisons également un certain nombre de cours annuels de perfectionnement, notamment en matière de sécurité. Un aspect très important dans nos professions.





L'association effectue depuis quelques années un important travail de promotion pour élargir son nombre d'adhérents. Pour quelle raison et que mettez-vous en place?

Nous sommes actuellement en pleine négociation de la convention collective de travail avec les syndicats et si nous voulons que celle-ci soit étendue, la majorité des entreprises du canton doivent être signataires de la CCT. Pour le moment, nous avons la majorité de la masse salariale et des ouvriers syndiqués mais il nous manque encore quelques entreprises qui signent la CCT et adhèrent à notre association. Voilà pourquoi nous sommes actuellement dans une démarche de séduction afin d'attirer de nouveaux membres. Parmi les actions que nous sommes actuellement en train de mettre en place, le développement d'un partenariat avec un certain nombre de fournisseurs qui, en échange d'une visibilité sur notre site internet et lors d'événements, feraient bénéficier nos membres de réductions avantageuses. Depuis un an, nous prenons également en charge les frais des cours liés à la sécurité pour nos membres et avons instauré la gratuité de la première année de cotisation à l'association JardinSuisse-Genève et à JardinSuisse.

Parmi les principaux défis auxquels sont confrontés vos membres la concurrence déloyale. Quelle est la position défendue par JardinSuisse-Genève?

Nous sommes dans une situation où la notion de prix est toujours plus prédominante au détriment de la qualité. Selon moi, notre métier n'est pas reconnu à sa juste valeur sachant la densité des formations nécessaires et la diversité des connaissances requises, aussi bien

dans le domaine végétal que minéral. Pour faire face, nous essayons de communiquer au maximum sur notre profession. Nous avons mis sur pied une commission chargée d'élaborer un petit agenda qui comprendra une présentation, par commune, de nos entreprises membres avec un rédactionnel et des photos. Celui-ci sera distribué aux communes, architectes et architectes paysagistes et une communication presse accompagnera sa sortie, prévue pour l'automne 2017. Nous avons également mis en place une commission marchés publics qui mène des discussions avec les responsables du canton pour revoir la pondération des critères d'adjudication.

Jardin  Suisse
Genève

JardinSuisse - Genève

Rue de Saint-Jean 98 • Case postale 5278
CH-1211 Genève 11

Secrétaire patronale: Nathalie Bloch
Tél. +41 58 715 32 09 • Fax +41 58 715 32 19
nathalie.bloch@fer-ge.ch
www.jardinsuisse-geneve.ch